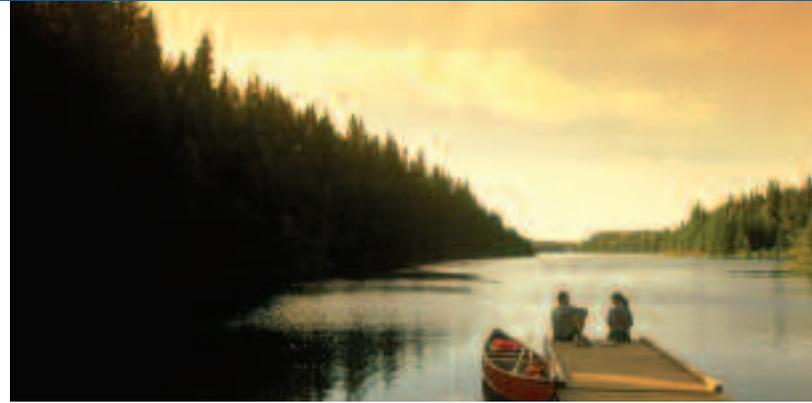


Obligations d'épargne du Canada

Programme d'épargne-salaire



Réalisez vos rêves avec le programme d'épargne-salaire

www.oec.gc.ca

60
ANS
1946–2006

LE PROGRAMME D'ÉPARGNE-SALAIRE

Le programme d'épargne-salaire permet aux employés de mettre de l'argent de côté de façon pratique tout en profitant du rendement compétitif de l'Obligation d'épargne du Canada (OEC). Le programme offre des avantages clés autant à vous, l'employeur, qu'à vos employés. Les titres OEC jouissent de l'entière caution du gouvernement du Canada et sont assortis de l'option REER.

LE CHOIX DES CANADIENNES ET DES CANADIENS

L'année dernière, environ 1 million de Canadiennes et de Canadiens ont fait du programme d'épargne-salaire leur mode d'épargne de prédilection, qu'il s'agisse de faire des économies pour des vacances, l'achat d'une voiture, d'une maison, ou même en prévision de la retraite.

LE CHOIX DES ORGANISATIONS CANADIENNES

Plus de 12 000 organisations reconnaissent dans le programme d'épargne-salaire un régime d'épargne sûr, souple et compétitif pour leurs personnels. De nombreux employeurs estiment que c'est un excellent complément aux avantages sociaux déjà offerts.

CÉLÉBRATION DE 60 ANS D'ÉPARGNE

Cette année marque le 60^e anniversaire du programme d'épargne-salaire et des Obligations d'épargne du Canada. Celles-ci furent instaurées après la Deuxième Guerre mondiale en remplacement des obligations de la Victoire – qui contribuèrent au financement des efforts de guerre du Canada – afin d'encourager les épargnants canadiens à garder leurs habitudes d'épargne. À l'époque, économiser un dollar ici et là pour l'effort de guerre faisait partie intégrante du budget familial. Aujourd'hui encore, les épargnants canadiens continuent d'acheter des obligations afin de maintenir la tradition.

LES RAISONS DE L'ENTHOUSIASME DES EMPLOYEURS POUR LE PROGRAMME

Souplesse : Le programme d'épargne-salaire vous permet d'établir un calendrier de retenues salariales adapté à votre cycle de paye.

Option REER : Vous pouvez, si vous le désirez, offrir à vos employés la possibilité de préparer leur retraite en faisant croître leur épargne à l'abri de l'impôt. Les cotisations au RER du Canada fructifient sans interruption grâce aux avantages suivants : rendement garanti, aucuns frais, intérêts composés et abri fiscal.

Inscription une fois pour toutes : Les employés s'inscrivent au programme une seule fois. Ainsi, pour les campagnes ultérieures, il vous suffira de traiter les nouvelles demandes et celles d'employés désirant acheter des obligations additionnelles, notamment à titre de cadeaux.

Soutien : Le programme d'épargne-salaire est facile à gérer. Nous vous fournirons tout ce qu'il vous faudra pour l'introduire, le promouvoir et l'administrer. Nous sommes à votre entière disposition; il suffit d'un simple coup de fil.

Ressources : Les employeurs et leurs personnels trouveront sur notre site Web toutes sortes de documents d'information pour leurs besoins respectifs. Des réponses à des questions spécifiques peuvent être obtenues en composant sans frais le numéro du service de soutien concerné.

Modifications : Les employés peuvent arrêter ou suspendre leurs souscriptions en tout temps; vous pouvez déterminer la fréquence des autres modifications souhaitées. Une fois l'an pendant la campagne de vente, les employés peuvent augmenter leurs montants de souscription ou ouvrir de nouveaux régimes.

Rachats : Les employeurs n'ont rien à voir avec le processus de rachat. Les employés ont directement accès à leur épargne, soit par connexion Internet sécurisée, soit par téléphone sans frais.

LES RAISONS DE L'ENTHOUSIASME DES EMPLOYÉS POUR LE PROGRAMME

« **Charité bien ordonnée...** » : Les employés aiment le fait que les retenues salariales automatiques passent inaperçues pour constituer une épargne qui se gonfle constamment grâce à la magie des intérêts composés. Les acheteurs d'obligations par retenues salariales économisent plus que les employés qui ne participent pas au programme.

Achat minimal peu élevé : Les employés peuvent souscrire pour aussi peu que 2 \$ par période hebdomadaire de paye par régime. Ces souscriptions rapportent des intérêts quotidiens à des taux concurrentiels à partir du moment où la Banque du Canada reçoit les montants.

Accessibilité : Les porteurs d'obligations ont accès à leur épargne pratiquement à n'importe quel moment, en ligne au www.mesobligations.gc.ca ou par téléphone sans frais. Les montants remboursés sont virés automatiquement sur leur compte bancaire, alors que le solde continue de rapporter des intérêts.

Placement sûr : Le titre OEC apporte garantie et sécurité à tout portefeuille grâce à la caution du gouvernement du Canada.

Le RER du Canada : Les titres OEC détenus dans Le RER du Canada fructifient avec report d'impôt, donnant ainsi aux employés un moyen efficace de préparer leur retraite. Les employés peuvent cotiser à ce régime sans frais avec des obligations déjà en leur possession.

Relevé annuel : Les porteurs d'obligations reçoivent un relevé de fin d'année précisant les montants investis, les intérêts accumulés ainsi que le sommaire des opérations effectuées.

FOIRE AUX QUESTIONS

Q. Après l'inscription au programme, comment mon organisation procède-t-elle pour la remise des retenues prélevées sur le salaire des employés?

À chaque cycle de paye, votre organisation transmet un fichier de données électroniques à la Banque du Canada soit directement, soit par l'entremise de votre fournisseur de service de paye. Le fichier électronique renferme les données de souscriptions de tous vos employés (notamment les nom et numéro d'assurance sociale de l'employé, la date de la paye et le montant de la cotisation). À chaque cycle de paye, sur réception de votre fichier électronique, la Banque du Canada recueille auprès de votre organisation ou de votre fournisseur de service de paye le montant total des souscriptions de tous les employés. Ces souscriptions

sont alors créditées à l'achat d'obligations dans les régimes respectifs de ces derniers.

Q. Quelle garantie les employés ont-ils par rapport à l'exactitude des montants retenus sur leur salaire?

Vos employés peuvent rapidement et facilement s'assurer que les montants retenus sur leur salaire leur ont été crédités conformément aux directives. Il suffit pour eux soit de se servir de l'accès en ligne sécurisé à leur régime, soit de consulter leur fiche de paye. Les porteurs d'obligations reçoivent un relevé de fin d'année sur l'état actuel de leur portefeuille ainsi que sur toutes les transactions effectuées. En outre, les employés peuvent se renseigner sur leur régime en composant sans frais le **1 877 899-3599** (du lundi au vendredi entre 8 h et 20 h, heure de l'Est).

Q. Comment les employés ne disposant pas d'accès à l'Internet peuvent-ils vérifier l'état de leurs obligations ou encaisser celles-ci?

Les employés peuvent composer sans frais **1 877 899-3599** et choisir soit d'utiliser le service automatique s'il s'agit d'un rachat, soit de parler à un représentant du Service à la clientèle à propos de leur régime.

C'est facile d'adhérer au programme d'épargne-salaire !

1. Confirmez votre méthode de transmission des données d'achat à la Banque du Canada
2. Remplissez un formulaire d'adhésion
3. Menez une campagne marketing pour maximiser la participation des employés
4. Recueillez et retournez les formulaires de souscription dûment remplis

Offrez dès maintenant cet avantage intéressant à vos employés !

Pour obtenir une trousse d'adhésion, contactez votre représentant de l'épargne salariale ou composez **1 888 467-5999** (du lundi au vendredi de 8 h à 18 h, heure de l'Est)



**Obligations d'épargne
du Canada**

un excellent mode d'épargne. c'est garanti.